

<http://apden.org/L-A-P-D-E-N-rencontre-Canope.html>



L'A.P.D.E.N. rencontre Canopé

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. interpelle l'institution



Date de mise en ligne : lundi 14 mars 2016

Le 2 mars 2016, le bureau national de l'A.P.D.E.N, représenté par Florian Reynaud, président, et Gildas Dimier, vice-président, a rencontré, au siège national du Clemi, Jean-Marc Merriaux, directeur de Canopé, Franck Chaumont, directeur délégué du Clemi, et Sébastien Brunet, directeur de l'ingénierie de la documentation, de la formation et du patrimoine chez Canopé.

Les échanges ont notamment porté sur les relations de Canopé avec l'A.P.D.E.N. et sur la situation du Clemi dans un contexte marqué par la réforme du collège et des transformations structurelles importantes de Canopé. Cette évolution va dans le sens d'un établissement unique dont l'échéance est fixée à 2017 et qui porte sur la restructuration des lieux physiques de proximité ainsi que sur le changement du modèle d'édition, lié au numérique.

Sur le point des transformations éditoriales, deux modèles de développement sont en projet.

Le premier porte sur la production d'outils pour l'EMI à destination des professeurs documentalistes, ce qui implique, dans le projet de Canopé, une évolution de l'espace documentation. A cette fin, nos interlocuteurs ont exprimé le besoin de recréer du lien avec les professeurs documentalistes afin de développer des services pertinents. Il est notamment question d'un projet de nouveau support documentaire, exclusivement en ligne, pour lequel Canopé souhaite pouvoir évaluer la pertinence et les qualités avec les professeurs documentalistes. Nous avons exprimé le regret d'une diminution de l'offre de formation de Canopé en présentiel, réduite à l'utilisation de la solution documentaire dans plusieurs académies.

Le second modèle porte sur la mise en oeuvre d'un parcours de formation qui suppose la formalisation de séances. A cette fin, la création d'un poste de délégué académique est envisagé, dont la fonction sera de travailler à l'élaboration de ce parcours en lien avec l'IGEN, la DANE et les professeurs documentalistes. Sur ce point, un questionnement est en cours de la part de Canopé afin de savoir quels sont les besoins pour construire ce parcours de formation à l'échelle nationale.

Cette réflexion sur la mise en oeuvre d'un parcours de formation nous a naturellement conduits à nous questionner sur la place de l'EMI dans la stratégie de développement de Canopé. Jean-Marc Merriaux précise que Canopé n'a pas vocation à devenir la clé de voûte de l'EMI par l'intermédiaire du Clemi. Pour autant, cette structure, au même titre que Canopé, qui appartient à l'Education nationale, aurait un rôle à jouer. Sur le contenu, la Direction scientifique est en attente d'une nomination, cette dernière devant intervenir sous peu. Dernièrement, le positionnement du Clemi a été très marqué par la conjoncture, liée aux attentats. Mais, pour aller au-delà, il serait bien question d'englober, à terme, les trois dimensions de l'information, qu'elle soit info-documentaire, médiatique ou numérique, quand bien même le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement (COP) a émis des réserves sur cette évolution.

Dans la continuité de nos échanges, Jean-Marc Merriaux est revenu sur la démission de Divina Frau-Meigs dont l'origine tient, pour lui, à un désaccord au sujet de l'indépendance supposé du Clemi, qui fait pourtant partie des services de Canopé.

Nous avons posé la question d'une confusion problématique entre l'éducation aux médias, dans l'acception liée aux médias d'information, élargie à l'expression sur les réseaux sociaux en ligne, et l'EMI, qui relève de champs plus larges ainsi qu'on l'observe dans les programmes proposés par le Conseil supérieur des programmes. Il est bien question pour le Clemi, nous a-t-on répondu, de travailler en priorité sur la question des médias d'information, avec la

production d'outils associés, comme le kit Webradio, ou la continuation de partenariats avec les acteurs médiatiques, tels France TV.

Sur la question de la ligne éditoriale, suite à deux publications dont l'orientation politique au sujet des CDI a pu être perçue comme limitée, Canopé n'a pas de volonté de clivage et est d'accord sur le principe d'un rééquilibrage de ses publications, qui intègrent davantage la dimension pédagogique du métier de professeur documentaliste.

Au terme d'un entretien d'une heure et demi nous avons envisagé la possibilité de rencontres plus fréquentes à même de dissiper certains malentendus.